

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 29 septembre 2025 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Madame Sylvie Giroux
- ❖ Monsieur Charles Brochu

Formant quorum, les membres du conseil siègent sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Était également présent : monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-01

Adoption de l’ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture

CONSIDÉRANT QUE la séance est déclarée ouverte à 19h30.

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié avec l’ajout du point 13.1.

Ordre du jour

1. **Bienvenue par Monsieur le Maire**
2. **Prise des présences**
3. **Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue**
4. **Adoption de l’ordre du jour avec dispense de lecture**
5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 8 septembre 2025 avec dispense de lecture**
6. **Correspondance**
7. **Finances**
 - 7.1 Acceptation des comptes à payer
 - 7.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
 - 7.4 Dépôt des états comparatifs au 31 août 2025
 - 7.5 Variations budgétaires

8. Administration et affaires courantes

- 8.1** Résolution autorisant le dépôt d’une demande dans le cadre du programme « En Estrie, ça bouge! » du Conseil Sport Loisir de l’Estrie (CSLE)
- 8.2** Chemin Pease – Résolution autorisant le paiement d’une facture pour l’installation de glissières de sécurité
- 8.3** Résolution autorisant la conclusion d’une entente intermunicipale de loisir et de la culture pour 2026

9. Développement local et régional

10. Urbanisme

11. Voirie

12. Rapport des activités du Maire

13. Varia

- 13.1** L’archiviste Michel Hamel – Offre de services pour la gestion des documents et des archives 2026 **(AJOUT)**

14. Période de questions du public

15. Levée de la séance

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 8 septembre 2025 avec dispense de lecture

CONSIDÉRANT QUE tous les membres de ce conseil déclarent avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 8 septembre 2025 ;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-03

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le directeur général / greffier-trésorier a remis une copie de la liste des comptes à payer à chacun des membres du conseil ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 29 489,75 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-04

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

CONSIDÉRANT QUE le directeur général / greffier-trésorier a remis une copie de la liste des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport à chacun des membres du conseil ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 95 367,76 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-05

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 100 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

INFORMATION NUMÉRO 2025-10-06

Dépôt des états comparatifs au 31 août 2025

Le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Cleveland dépose les états comparatifs au 31 août 2025 des revenus et dépenses comme prévu à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-07

Variations budgétaires

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland désire procéder à des amendements budgétaires pour fins d'équilibre budgétaire ;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général à procéder aux transferts budgétaires suivants :

Transferts budgétaires			
No poste	Description	Montant crédit	Montant débit
02-320-20-521	« Articles de tuyauterie - ponceaux »	(1 000,00 \$)	0,00 \$
02-355-00-649	« Enseignes d’identification, circul., etc »	(500,00 \$)	0,00 \$
02-160-00-341	« Avis public - Journaux »	0,00 \$	1 500,00 \$
02-320-00-143	« Salaire Étudiant »	(2 500,00 \$)	0,00 \$
02-320-25-640	« Pièces et accessoires - Autres) »	0,00 \$	2 500,00 \$
02-320-00-411	« Hon. Prof. Service scientifique et de génie »	(5 000,00 \$)	0,00 \$
02-701-50-640	« Autres pièces et accessoires »	(4 000,00 \$)	0,00 \$
02-990-00-002	« Intérêts temporaire Spooner Pond P2 et Pease »	(6 000,00 \$)	0,00 \$
02-990-00-003	« Intérêt temporaire Asphaltage Brown, Boisé, Bédard »	(1 500,00 \$)	0,00 \$
02-130-00-999	« Divers »	0,00 \$	16 500,00 \$

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-08
Résolution autorisant le dépôt d’une demande dans le cadre du programme « En Estrie, ça bouge! » du Conseil Sport Loisir de l’Estrie (CSLE)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil Sport Loisir Estrie (CSLE) a mis sur pied le programme *En Estrie, ça bouge!* afin de soutenir les initiatives locales favorisant l’activité physique et les modes de vie physiquement actifs ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland souhaite améliorer la qualité de vie de ses citoyens par des actions concrètes en matière de loisirs, d’activité physique et de mobilité active ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire déposer une demande de soutien financier dans le cadre de ce programme pour la réalisation de son projet de soutien aux organismes locaux de loisirs, d’activité physique et favorisant un mode de vie actif ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil du Canton de Cleveland autorise le dépôt d’une demande d’aide financière dans le cadre du programme *En Estrie, ça bouge!* du CSLE.

QUE la municipalité s’engage à respecter les modalités du programme et à assumer sa part de responsabilités financière dans la réalisation du projet, le cas échéant.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-09

Chemin Pease - Résolution autorisant le paiement d’une facture pour l’installation de glissières de sécurité

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland a autorisé des travaux de rechargement sur le chemin Pease ;

CONSIDÉRANT QU’ il était nécessaire d’installer une glissière de sécurité en bordure de l’un des ponceaux du chemin ;

CONSIDÉRANT QU’ une somme avait été prévue à cet effet au budget 2025 ;

CONSIDÉRANT la facture de l’Entreprise Ployard 2000 Inc. au montant de 4 657,60 \$, plus les taxes applicables ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil du Canton de Cleveland autorise le paiement de la facture d’Entreprise Ployard 2000 Inc.

QUE les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-320-00-640 « *Glissière et accessoires* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-10

Résolution autorisant la conclusion d’une entente intermunicipale de loisir et de la culture pour 2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland désire se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c.C 19) et des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (c.C-27.1) pour conclure une entente relative aux loisirs et à la culture avec la Municipalité du Canton de Melbourne et la Ville de Richmond ;

CONSIDÉRANT QUE l’entente actuelle expire le 31 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE, sur une base d'équité, les municipalités parties à l'entente ont convenu des modalités d'application visant à favoriser une meilleure accessibilité aux services et infrastructures de loisirs et culturels ;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'opération engagés par la Municipalité du Canton de Cleveland pour l'entretien de sa patinoire, de ses terrains de Pickleball et de son terrain de baseball seront intégrés à l'entente, soit 15 927,65 \$;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland approuve la nouvelle entente relative aux loisirs et à la culture avec la Ville de Richmond et le Canton de Melbourne conditionnellement à ce que ses frais d'opération engagés par la Municipalité du Canton de Cleveland pour l'entretien de sa patinoire, de ses terrains de Pickleball et de son terrain de baseball soient intégrés à l'entente (15 927,65 \$).

QUE le maire et le directeur général soient et sont autorisés à signer l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture pour 2026.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE

Monsieur le Maire, Herman Herbers, informe le conseil municipal des activités survenues depuis son dernier rapport.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-11

L'archiviste Michel Hamel – Offre de services pour la gestion des documents et des archives 2026

CONSIDÉRANT l'offre de services reçu par l'archiviste Michel Hamel datée du 1er septembre 2025 pour la gestion des documents et des archives pour l'année 2026 ;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER l'offre de services pour l'année 2026 de l'archiviste Michel Hamel au coût de 1 441,38 \$ plus taxes pour 4 jours, tel que spécifié dans l'offre datée du 1er septembre 2025.

QUE les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire 2026 : 02-130-00-420 « *Service Archiviste* ».

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC – 19h43

Aucun citoyen présent lors de la période de questions.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-12

Levée de la séance

CONSIDÉRANT l’ordre du jour étant épuisé ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 19h55.

QUE la prochaine séance ordinaire se tiendra le
lundi 10 novembre 2025.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté le Règlement no 562 sur le contrôle et le suivi budgétaire, déléguant le pouvoir d’autoriser des dépenses, lors de la séance du conseil municipal du 2 juillet 2019. Le tout conformément aux articles 165.1, 176.4, 176.5, 960.1, 961 et 961.1 du *Code municipal du Québec*.

Le conseil municipal a également adopté, le 7 septembre 2021, le Règlement no 580 modifiant l’article 7.1 du Règlement no 562.

L’autorisation des dépenses provient de ces règlements et sera suivie et contrôlée par le Comité des finances de la municipalité, le tout conformément à la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du *Code municipal du Québec* ».

À Canton de Cleveland, ce 30^e jour du mois de septembre de l’an deux mille vingt-cinq.

Herman Herbers, Maire

Martin Lessard, Greffier-trésorier